

25/9/34

tenu au Power les l'd, nomination d'un conseiller et
remplacement du maire, et après avoir préalablement
donnés à tous les conseillers l'assemblée est tenue au
lieu et à l'heure ordinaires des séances de dit conseil
mardi le vingt-cinq septembre mil neuf cent trente-quatre
conformément aux dispositions du code municipal de
la province de Québec et à ses amendements à laquelle
session sont présents messieurs les conseillers P. J. Forger
Henri Brassard, Wézard Machabée, Arthur Clarie
Delphine Dauphin

Il est proposé par le conseiller Arthur Clarie secondé
du conseiller Wézard Machabée que M. Delphine Dauphin
soit nommé président de l'assemblée

M. Delphine Dauphin refuse d'accepter la présidence.

Ce refus de M. Dauphin de vouloir présider
Il est proposé par le conseiller P. J. Forger secondé
du conseiller Henri Brassard que M. Wézard Machabé
soit nommé président de l'assemblée

M. Wézard Machabé refuse également de présider

Au refus des deux personnes Il est proposé par
conseiller Delphine Dauphin que M. P. J. Forger
soit nommé président de l'assemblée. M. Wézard
Forger ne refuse pas de présider, mais cette proposi-
tion n'a pas de secondeur.

En conséquence l'assemblée ne peut avoir lieu faute
d'un président

Appeliste,
Secrétaire Trésorier

9/9/34
vada

Municipalité du Village de Labelle

Québec à une assemblée spéciale du Conseil municipal du Village de Labelle régulièrement convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande de messieurs les conseillers P. C. Forget, Delpois Dauphin, Henri Brassard au sujet de la cause Gatinneau Power Co. Ltd. Acceptation de la démission des maire et nomination d'un président, Déclaration taxes Capitale Labelle et avis avis préalablement données à tous les conseillers qui n'étaient pas présents à la demande convocation l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances du dit conseil samedi le vingt-neuf septembre mille neuf cent trente-quatre conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents messieurs les conseillers

P. C. Forget Wépied Machabée, Henri Brassard Arthur Alarie, Septimie Malen, Delpois Dauphin

Proposé par le conseiller Arthur Alarie secondé du conseiller Wépied Machabée que M. Delpois Dauphin soit nommé Pro-maire de ce conseil.

L'assemblée a lieu sous la présidence de M. Delpois Dauphin Pro-maire

Proposé par le conseiller Arthur Alarie secondé du conseiller Wépied Machabée que la démission de M. Alarie maire soit acceptée

Adoptée

Proposé par le conseiller Septimie Malen secondé du conseiller Wépied Machabée que les conseillers et le secrétaire-trésorier soient délégués pour rencontrer

29/9/34

M. L'Avocat Marchand de St-Jérôme aux sujet du
Séjourne Gatinneau Power les Sts. et ce aux frais
de la Municipalité.

Adopté

Suggéré par le conseiller P. E. Forget secondé du conseiller
Henri Brassard, et résolu à l'unanimité que
ce conseil ratifie les ordres donnés au secrétaire-trésu-
rier, en dehors du conseil d'accepter un accompagné
de Léonidas Labelle et d'émettre un reçu pour
autant en accompagné au nom de ce dernier, se faire
reclamées sur les lots 76 et 77 des plans et lire de
renvoie du Village de Labelle

Accepté

Suggéré par le conseiller Wézid Drachabé secondé
du conseiller Arthur Alarie que la séance soit levée

Adopté

Admis
Sec-Tres.

D. Dauphin

Pro-maire

Canada
de Québec
de Montréal
6/10/34

Municipalité du Village de Labelle

A une session régulière du Conseil Municipal du
Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire
des séances du dit conseil, samedi le six octobre
mil neuf cent trente quatre, conformément aux dispo-
sitions du Code Municipal de la Province de Québec et
à ses amendements à laquelle session sont présents
Messieurs le conseiller P. E. Forget, Henri Brassard
Dauphin Dauphin Arthur Alarie,
formant quorum sous la présidence de M. Dauphin
Dauphin Pro-maire.

10134.

Il est proposé par le conseiller Arthur Claria seconde
au conseiller P.E. Forget Que les minutes du
quatre, -dix-sept août et au huit, -dix-neuf
vingt-cinq et 29 vingt-neuf septembre mil neuf cent
trente-quatre, soient acceptées, adoptées et signées

Adoptée

Proposé par le conseiller P.E. Forget secondé du conseil
par Henri Brassard Que le siège du maire soit
déclaré vacant

Adoptée

Proposé par le conseiller Henri Brassard Que les minutes
de l'assemblée du 17 août ne soient pas acceptées rapport
à l'évaluation du Canadian Pacific au montant de
\$12,000.00.

Adoptée

Instructions sont données au secrétaire-trésorier de convoquer
l'assemblée spéciale aux fins de nommer un maire.

Adoptée

Proposé par le conseiller P.E. Forget secondé du conseiller
Arthur Claria Que le secrétaire-trésorier soit au-
torisé d'écrire à M. McLean, l'invitant à venir s'entre-
tenir avec le Conseil sur l'évaluation, mentionnant que
le Conseil semble bien disposé à fixer une évaluation
raisonnable, mais à la condition qu'entente convenable
soit prise sur l'emploi des travailleurs à ce sujet

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du con-
seiller Arthur Claria et résolu à l'unanimité Que le
membres du Conseil y compris le secrétaire-trésorier soien-
t délégués pour prendre informations auprès d'avocats
à St-Erôme et même à Montréal si le jugent néce-
ssaire.. Les délégués sont autorisés à faire tou-
tes les démarches nécessaires relativement à la com-
pagnie Gatinian Power Ltd. et donner des instructions

6/1/34

au besoin de cette affaire

Adopté

Suggéré par le conseiller M. Forget secondé du conseiller Henri Brassard que le secrétaire soit autorisé à acheter quelques longueurs de tuyau de bois dans les dimensions de 5 et 6 pces et deux longues de fonte de 2 pces ou fer.

Adopté

Suggéré par le conseiller Corneau Lépine secondé du conseiller Henri Brassard que la liste des débiteurs tel que dressée par le secrétaire-trésorier et laquelle a été lue à cette séance, pour l'année 1934 soit acceptée par ce conseil.

Adopté

Suggéré par le conseiller M. Forget secondé du conseiller Henri Brassard que les comptes suivants soient acceptés et payés

Le Dubreuil	8 1.85 P
Joseph Dubé Ménager	\$10.40 P
Joseph Dubé Légumineuse	3.00 P
Pelophas Bellone	80 P
Jeanne Bélisle	4.80 P
Henri Laflamme	.80 P
Rene Dauplaine	1.60 P
Le Dubreuil Registratice	.45 P
Wafid Machabie	13.00 P
Joseph Dubé Rhinoloint	3.50 P
Joseph Dubé .. Anot	9.75 P
Delphe Dauplaine	.75 P
Basile Nussier	5.85 P

Suggéré par le conseiller M. Forget secondé du conseiller Henri Brassard que les personnes suivantes soient portées au rôle d'évaluation comme élé-

6/10/34 Emile Landon Locotarie
 Joseph Langlois do
 do Langlois Craps.
 Louis Leconte Locotarie
 Jean Leconte fils de l'op.

Propose par le conseiller P. Forget seconde du
 conseiller Henri Brassard. Que la séance soit levée
 adopté

Aspects Sécurité
 Sec-Tresorier Pro-maire
 D. Dauphin Pro-maire

13/10/34
 Assemblée du Village de Labelle
 (suite)

de Québec) A une session spéciale du Conseil municipal
 de Montebello du Village de Labelle régulièrement convoquée
 par le secrétaire-trésorier sur instructions de cinq con-
 seillers, - au sujet de la nomination du maire, après
 avoir préalablement donné à tous les conseillers
 l'assemblée est tenue au lieu ordinaire des séances
 de ce conseil à six heures du soir le treize octo-
 bre mil neuf cent trente quatre conformément aux dis-
 positions du Code municipal de la Province de Québec
 et à ses amendements à laquelle session sont présents
 messieurs Dr. Léon Dauphin, Alfred Marchabe
 N'ayant pas quorum l'assemblée ne peut avoir
 lieu.

Aspects Sécurité
 Sec-Tresorier D. Dauphin Pro-maire

20/10/34
Canada

Municipalité du Village de Labelle

s. de Québec
et de Montréal Village de Labelle régulièrement convoquée par le secrétaire-trésorier au sujet de la cause Batineau Power Company Limited, après avis préalablement donné à tous les conseillers, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, samedi le vingt octobre mil neuf cent trente-quatre conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements à laquelle session étaient présents messieurs les conseillers Delfois Dauphin, Arthur Léarie, Wilfrid Machabé P.E. Forget, Henri Brassard, formant quorum sous la présidence de M. Delfois Dauphin Pro-maire.

Il est proposé par le conseiller Arthur Léarie secondé du conseiller Wilfrid Machabé que M. J. E. Dion soit autorisé à interroger le secrétaire de la compagnie Batineau Power les autres officiers et qu'un montant de \$50.00 lui soit avancé pour ces dépenses, et que les conditions mentionnées dans une lettre en date du 18 octobre 1934 offrant une entente aux conditions de \$10,000.00 pour une évaluation globale soient refusées et que les procédures se continuent.

Proposé par le conseiller P.E. Forget secondé du conseiller Henri Brassard que le secrétaire soit autorisé de représenter la municipalité dans la cause Dom Philomene Guérard vs la Municipalité R. reclamations taxes lots 76 et 77 du Village Labelle. Et que l'avocat soit autorisé de se faire représenter par un avocat de Front-Laurier.

2010/34

Proposé par le conseiller P.E. Forget secondé par le conseiller Wilfrid Machabée que la séance soit levée

M. P. Léonard
Secrétaire
Sec-Tresorier

D. Dauphin
Pro-maire

11/15/4

Municipalité du Village de Labelle

anada

À une session régulière du Conseil municipal
du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure
ordinaire des séances du dit conseil vendredi le trois
novembre mil neuf cent trente quatre, conformément
aux dispositions du Code municipal de la Province
de Québec et à ses amendements à laquelle session
sont présents Messieurs les conseillers Wilfrid
Machabée, Arthur Léarie, Néphalie Maher, Henri Brassard
P.E. Forget formant quorum sous la présidence de M.
Henri Brassard

Il est proposé par le conseiller P.E. Forget
secondé par le conseiller Wilfrid Machabée
que M. Henri Brassard soit nommé président l'Assemblée

Proposé par le conseiller P.E. Forget secondé par le conseiller Wilfrid Machabée que les minutes du six, du treize
et du 20 octobre mil neuf cent trente-quatre soient
adoptées et signées

Adoptée

Proposé par le conseiller P.E. Forget secondé par le conseiller Néphalie
Maher. Un avis soit donné à M. J.-E. Dion que ce
Conseil a décidé de se passer à l'avenuir d'avocat légal
et que son engagement prendra fin au 1^{er} décembre prochain

Adoptée

3/11/34

Il est proposé par le conseiller Pte Forget secondé du conseiller Wilfrid Machabée que l'intente qui a été prise entre l'avocat de la Gatineau Power les Ltd et notre secrétaire M Belisle au sujet de l'évaluation de leurs propriétés à Labelle, laquelle serait de \$12,500.00 c. a. d. globale pour toutes leurs propriétés dans le village de Labelle la compagnie devant payer ses frais, et la municipalité les siens. Et aucune remise de taxes ne devant être faite à la compagnie, sauf l'année courante basée sur la nouvelle évaluation; soit acceptée par ce conseil et ratifiée. Que copie de la présente soit adressée à notre avocat. La présente sans préjudice à nos droits Adoptée

Proposé par le conseiller Arthur Lelarie secondé des conseillers Nesthalie Maher que le Bell Telephone soit autorisé à remplacer le poteau en question dans une lettre adressée à ce conseil en date du 13 août 1934

^{Adoptée}
Levin de motion est donné par le conseiller Pte Forget qu'à la prochaine séance il sera sonné un règlement changeant la date des élections dans cette municipalité du mois de juillet à juillet.

^{Adoptée}

Proposé par le conseiller Pte Forget secondé du conseiller Nesthalie Maher que M John Vallée soit nommé maire du village de Labelle

^{Bâtie}

Il est proposé en amendement par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Arthur Lelarie que M Henri Brassard soit nommé maire

^{Adoptée}

Sur cette division le vote est pris, mais monsieur Pte Forget déclare que si M Brassard accepte la charge il reprend sa proposition. Monsieur Henri Brassard acceptant la dite charge, et continue de présider cette assemblée en qualité de maire

^{Adoptée}

11/34 Proposé par le conseiller P. Forget secondé du conseiller Wépild Machabie que la démission de M. Brassard, comme conseiller au siège n° 2 soit acceptée et que son siège soit déclaré vacant. Adoptée

avis de motion est donné par le conseiller Arthur Larivière qu'à la prochaine séance générale de ce conseil il sera soumis un règlement fixant le budget de l'année 1935.

Proposé par le conseiller P. Forget que l'action pris contre Dame Philomine Gundon (Dame Vio Léphane Labelle) soit en réclamation de taxes, soit retirée sans frais cette proposition n'a pas eu de secondeur. Adoptée

Proposé par le conseiller Wépild Machabie secondé par le conseiller Arthur Larivière que les propriétés sur lesquelles il y a des taxes dues pour les années 1932 - 1933 et 1934 soient envoyées pour être mises en vente au conseil de comté. Renversée

Proposé en amendement par le conseiller P. Forget secondé du conseiller Nestor Maher que seulement les propriétés sur lesquelles il y a des taxes dues, antérieures à 1934 soient portées pour la vente au conseil de comté en réclamation des taxes reclamées. Adoptée

Sur cette division le vote est pris. Ont voté pour l'amendement Monsieur P. Forget, Nestor Maher, Monsieur le maire Brassard.

Ont voté pour la motion principale Messieurs les conseillers Wépild Machabie et Arthur Larivière.

La motion en amendement est par la fait adoptée.

3.11.13.4 Proposé par le conseiller Wilfrid Machabée, secondé du conseiller Nephtalié Maher. Que l'eau soit fermée chez Mr Gaspard Labelle l'entrée pour la patinoire et que la coulisse chez Bellefeuille soit continuée jusqu'à la rivière. *Adopté*

Not proposé par le conseiller P.E Forget secondé du conseiller Arthur Allarie. Que les montants suivants apparaissant au rôle de cotisation comme intérêts soient annulés à toute fin que de droit et rayés des rôle de perception, également les taxes ci dessous mentionnées. *Adopté*

30 Adélard Dauphin Lot no 219	8 1.08
35 Eugène Pitchot " 206	.55

37 Joseph Gingras " 242	2.47
240 R. Liguier " 23	.47
223 Dm "	14.89

Voirie Town

159 Ministère de la Voirie Lot no	65	2.69
160 Dd " 66	2.69	
161 D " 67	2.68	
162 Dd " 68	9.30	

Proposé par le conseiller Arthur Allarie secondé du conseiller Nephtalié Maher. Que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Joseph Dubé	\$ 18.28	P. n
Dd	\$ 10.50	P. n
Francis Hankins & les.	\$ 14.59	P. n
Dv A.C. Dufresne	\$ 1.25	n
Dd Esbmatum	\$ 6.00	n

11/34

Oscar Godard Estimatrices	"	86.00 P
Wépud Grivoux " "	"	86.00 P
Aydelacile Sec au test.	"	86.00 P
Déphine Dauphin Voyages	"	\$ 3.50 + 7.75
Wépud Machabée " "	"	822.50 P
P.C Forget " "	"	820.00 P
Aydelacile " "	"	832.98 P
Aydelacile " "	"	826.90 P
" " Telephone	"	82.90 P
Gaspard Labelle	"	81.20
Aydelacile Labelle	"	86.60 P
Louis Valiquette	"	88.20 P

Il est proposé par le conseiller Arthur Blasie secondé
du conseiller Wépud Machabée que la séance soit
levée
Adoptée

" Aydelacile " Gaspard Brassard
Sec-Tresorier Maire

adsc

Québec
Montebello

Municipalité du Village de Labelle

11/34

Une session spéciale du conseil municipal
du Village de Labelle régulièrement convoquée par le
secrétaire-trésorier au sujet de la bache Gatineau
Power les. et après avis préalablement donné à tous
les conseillers et au maire l'assemblée est tenue au lieu
et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil
mardi le treize novembre 1919 cent trente quatre
conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec et à ses amendements

3/11/34 à laquelle session sont présents Son Honneur le Maire et messieurs les conseillers P.E Forget et Wilfrid Machabéé son n'ayant pas quorum il a été proposé par le conseiller Wilfrid Machabéé secondé du conseiller P.E Forget que l'assemblée soit adjournée à samedi soir à sept heures p.m.
le dix-sept novembre mil neuf cent trente-quatre

Assemblée

des Trésoriers

nada

Québec

Montcalm

11/11/34

Municipalité du Village de Labelle

À une session spéciale du Conseil municipal du Village de Labelle, comme suite à l'adjournement du treize des mois courant, avis de tel le gouvernement aux membres du Conseil absents à l'assemblée du treize novembre l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil samedi le dix-sept novembre mil neuf cent trente quatre conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Son Honneur le Maire M. Henri Brassard et messieurs les conseillers P.E Forget, Désiré Dauphin, Wilfrid Machabéé, Arthur Lelievre formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabéé secondé du conseiller Arthur Lelievre que toutes les résolutions passées à l'effet de venir en entente au sujet de l'évaluation contestée par la Gatineau Power Co. Ltd. ce sans préjudice aux droits de la coporation

17/11/54

soient annulées à toutes fins que ce droit, et que conséquemment l'évaluation au montant de 825,000.00 mentionnée au rôle soit maintenue. Et que M^r J.G.E. Dion soit autorisé à plaider le renvoi des actions avec dépens contre la demanderesse.

Adoptée

Il est proposé en amendement par le conseiller P^e Forget que M^r J.G.E. Dion soit autorisé à consentir à ce que les actions portant les nos. 2046 et 2136 des dossiers de la Cour de l'agistrat pour le district de Montreal, dans lesquelles Th^e Gatineau Power Ltd est demanderesse contre la Corporation de la Municipalité du Village de L'Abéele, demandées soient maintenues quant à la demande de cassation et d'annulation des décisions du conseil de la Corporation demanderesse, prises les 5 septembre 1933 et 7 août 1940 par lesquelles décisions le conseil a refusé de diminuer l'évaluation des propriétés désignées au paragraphe no 1 des déclarations en ces causes; que l'évaluation des dettes propriétaires est fixée à la somme de 810,000.00 le tout avec dépens des deux causes, tant des frais de la demanderesse que de la défendueuse, contre la demanderesse sans préjudice au droit de la défendueuse de continuer de contester les actions, si le consentement ci-dessus n'est pas accepté par la demanderesse. Cette motion en amendement n'a pas eu de secondant. La motion principale est adoptée

Proposé par le conseiller Arthur Céanis secondé au conseiller P^e Forget Que les estimateurs Messieurs Gratton, Del Dujigne, Oscar Godard, Wépuk Gérard et M^r Delphus Dauphin, soient assignés

7/11/34

comme témoins dans la cause Gatinacau Power Co
et aussi toutes personnes que l'avocat jugera utile
en cette cause

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Désphis Dauphin secondé
du conseiller Arthur Clarie que le corp. du conseil
soit assigné comme témoins dans la cause Gatinacau
Power Co Ltd vs la Corporation du Village de Labeille

Adopté

Proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé
du conseiller Arthur Clarie que la séance soit
levée

Adoptée

Ay. Félix

Sec-Tresorier Henri Brassard
Maire

modus

éQuibec

Montcalm

12/34

Décamunicipalité du Village de Labeille

À une session régulière du Conseil Municipal du
Village tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séan-
ces du dit conseil samedi le premier décembre mil-
neuf cent trente-quatre conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province de Québec et à ses
amendements à laquelle session sont présents Monseigneur
~~Henry Brassard~~ Maire et messieurs les conseillers Wilfrid
Machabée, Arthur Clarie, Nestor Maler, P. G. Mor-
get, Désphis Dauphin formant quorum sous la prési-
dence de son honneur le maire.

Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordon-
ne par résolutions comme suit.

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé
du conseiller Désphis Dauphin que les minutes des trois

11/12/34 treize et dix-sept novembre mil neuf cent trente-quatre soient adoptées et signées *Adoptée*

Proposé par le conseiller Delpois Dauphin, secondé du conseiller Wilfrid Machabée que un plan de la description des terrains de la Canadian International Paper Co. changé à la Gatineau Power Co. soit demandé. *Adoptée*

Proposé par le conseiller H. Forget secondé du conseiller Wilfrid Machabée que M. Adélard Richard soit nommé conseiller au siège numéro 2 - en remplacement de M. Henri Brassard *Adoptée*

Proposé par le conseiller H. Forget secondé du conseiller Arthur Clairie que M. Henri Brassard soit renommé maire, vu que sa nomination a été faite avant sa démission à son siège qu'il occupait alors. *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée, secondé du conseiller Nathalie Maher que le règlement no: 75 changeant la date des élections de Janvier à juillet soit homologué et adopté *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Delpois Dauphin que l'évaluation des S.P.R. soit fixé au montant de l'ancienne évaluation c.a.d. à \$8880.00 *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Delpois Dauphin, secondé du conseiller Arthur Clairie que M. G. E. Dion soit autorisé à venir à l'heure pour conseiller et rencontrer les témoins qui seront appelés dans la cause Gatineau Power Co. à conditions que ses

1. a. 34 charges et frais de déplacement ne se montent pas plus
de \$ 25⁰⁰. Adoptée

Il est proposé par le conseiller P. E. Forget, secondé du
conseiller Delphis Dauphin Que ce Conseil n'est pas en
faveur d'une troisième licence pour la vente de la
bière et du vin dans la Municipalité, vu que deux
suffisent pour la place. Adoptée

Proposé par le conseiller P. E. Forget secondé du conseiller
Delphis Dauphin Que le règlement no: 76 fixant le file
ré pour l'année 1935 une taxe foncière générale à 1½%
un et demi pour cent, soit homologué adoptée
Adoptée

Ceux de motion est donné par le conseiller P. E. Forget
Pour la prochaine séance générale et régulière de ce
conseil le règlement de la taxe de l'eau sera amen-
dé. Adoptée

Compte de \$431.50 ref aliené bouteille, du conseil
de Comté, refusé et retourné pour être à la charge
du Comté, pour raison qu'il n'est pas reconnu par ce conseil

Proposé par le conseiller Arthur Olarie, secondé du con-
seiller Wilfrid Machabée Que la Cie Gatineau Power
Ltd soit autorisé de faire construire un garde-fou, le
long de la rue no: 1 longeant la rivière, afin de proté-
ger ce côté de rue, et qu'elle sera responsable des accidents
qui pourraient arriver. causé par la négligence de se
rendre à cette demande Adoptée

Proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du
conseiller Arthur Olarie Que les frais d'ouverture
de l'eau soit chargés au débiteur, dans le cas où l'eau
aurait été fermée pour faute de paiement Adoptée

1234 Il est proposé par le conseiller Wiegert Machabée secondé du conseiller Delpois Dauphin, Que une plainte soit adressée au Service des Utilities publiques sur le fait que nos lampes de rues brûlent trop fréquemment. De même qu'à la Gendarmerie pour les pla
Adoptée
 Demande devra être faite, Re Rédaction des taux d'assurances.

Proposé par le conseiller Wiegert Machabée, secondé du conseiller Delpois Dauphin. Que ce conseil recommande l'ouverture d'une sous-agence de la Banque provinciale du Canada dans le Village de Labelle et prie le Bureau Btpf d'accueillir à cette demande Adoptée

Sont été lues à cette séance Lettres, Canadian Pacific Railw
 Ré évaluation en date du 14 Novembre.

Habideau Wholesale, St Georges Re Remboursement de licence de vendeur payée en date du 24 nov 1934
 J.A. Dion Avocat Re Causes batiment 29 nov. 1934
 Dept Affaires Municipales Re Elections 13 nov. 1934

Il est proposé par le conseiller Delpois Dauphin secondé du conseiller Nathalie Maher Que les comptes suivant soient acceptés et payés

Joseph Dubé	88.75	1
Dd	3.75	1
Gaspard Labelle	80	"
Francis Hankins Co	9.60	1
Conseil du Comté	62.50	1
P.E. Forget	28.50	1
Dd	69.59	1

134

Proposé par le conseiller Delphine Dauphin
secondé du conseiller Wufid Machabée
Que la séance soit levée



Leybelie

la Thionnié

" Henri Brassard
maire

nada

• Québec

• montcalm

11/15

Municipalité du Village de Labelle

Cette session générale du conseil municipal
du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure
ordinaire des séances du dit conseil, samedi
le cinq janvier mil neuf cent trente-cinq, conformé-
ment aux dispositions du code municipal de la
Province de Québec et à ses amendements à laquelle
session sont présents Monsieur Henri Brassard
maire et messieurs les conseillers P. G. Forget
Delphine Dauphin, Hélytaie Maher, Wufid Machabée
formant quorum sous la présidence de son honneur
le maire.

Il est proposé par le conseiller Delphine Dauphin
secondé du conseiller Hélytaie Maher Que les minutes
du premier décembre mil neuf cent trente quatre soient appu-
ties et signées

Adopté

Il est proposé par le conseiller P. G. Forget secondé du
conseiller Delphine Dauphin, Une réponse soit donnée
à M. Gaston Gibeault, le remerciant de ses bons
souhaits à l'occasion de la nouvelle année et chacun

134

Proposé par le conseiller Wépud Machabée, secondé du conseiller Pierre Dufours, que l'avis soit donné à M. Parent de sa nomination comme vérificateur, une deuxième fois et qu'à défaut d'accepter dans les huit jours, le secrétaire devra convoquer le conseil pour décider de l'engagement d'un nouveau vérificateur.

Informations devront être prises sur conditions pour appartenir à l'Union des municipalités.

Proposé par le conseiller Wépud Machabée secondé du conseiller J.G. Gratton, que ce conseil refuse d'accepter l'ordre donné par M. Aphorose Labelle en paiement de ces taxes, pour raison que le représentant de la Société canadienne internationale signe les refus de garantir cet ordre de \$538.65. Cet effet le conseil renouvelle sa réclamation et laisse son procureur donner suite à cette réclamation.

Adoptée

Proposé par le conseiller Wépud Machabée secondé du conseiller J.G. Gratton que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Joseph Dubé munical
to Liquideur -

= \$ 8.75 /
= \$ 1.75 /

Il est proposé par le conseiller J.G. Gratton
secondé du conseiller Wépud Machabée
que la séance soit levée

Aphorose
Sec-Tres.

Waldimir,
Maire,

Demanda
de Dubois

Municipalité du Village de Labelle

Le village public est par le présent donné par le Cap. Belisle
président de l'élection du Janvier 1934. Il nous faut trente
quatre, nommé à cette charge par résolution du Con-
seil Municipal en date du 4. Decembre mil neuf
cent trente-trois, que la mise en nomination pour
la place de conseillers en remplacement de Monsieur
J. L. Martin, au siège n°3, monsieur Arthur Blaie
au siège numero 6, et monsieur M. St. Pierre Maher au
siège n°4 aura lieu le 10 Janvier 1934 entre dix
heures à midi à la salle publique du Village de
Labelle. Et que si à l'expiriation du délai fixé
pour la mise nomination il y a place que le nombre
voulu de candidats à élire pour les dits charges
j'ordonne que la rotation se fasse lundi le 15
Janvier mil neuf cent trente-quatre de huit
heures du matin à six heures du soir à la
salle publique Municipale.

J'ai nommé par commission M. Lionel Racicot
comme secrétaire d'élection

Cap. Belisle 1^{er}

President d'élection

Je soussigne Lionel Racicot ayant été nommé
secrétaire d'élection jures sur les saint
Evangiles que je remplirai bien et
fidèlement les devoirs de ma charge
et ce au meilleur de mon jugement
et de mes capacités.

Parci que Dieu me soit en aide
lorsqu'il devra me faire face

ce mercredi 10 Janvier 1934 Lionel Racicot

Cap. Belisle

Secrétaire d'élection

President d'élection

Labellle 11 janvier 1934

Proposé par Delfois Josephin
Bourgeois du Village de Labellle
secondé par Adlard Belisle journalier
du Village de Labellle que Mathilde
Machet Entrepreneur du Village de
Labellle soit mis en nomination
comme Conseiller du Village de
Labellle au siège № 4
l'insin George Brigit

Delfois Josephin

Admis

Adlard Belisle
^{so}
marqué

Labellle 10 janvier 1934

Proposé par Moïse Minard
Lussier du village Labellle
seconder par Rodrigue Léprier
que Louis Bauthies journalier du
Village de Labellle soit mis en
nomination comme Conseiller du
Village de Labellle au siège
№ 4

Admis

Moïse Minard
Rodrigue Léprier

Labellle 11 janvier 1934

Proposé par Jérôme Valiquette
Marchand du Village de Labellle
proposé que Louis Valiquette journalier

du Village de Labelle soit mis en nomination pour conseiller du Village de Labelle au siège No 5 secondé par John Vallée Bourgeois du Village de Labelle

Admis
Timoine George Tardif Jérôme + Valiquette
marguerite

Admis John Vallée

Labelle 10 Janvier 1934

Proposé par Delfois Dauphin
secondé par Julien Brassard que
Charles Brassard cultivateur du village
de Labelle soit mis en nomination
pour la charge de conseille du village
de Labelle au No. 5

Admis

Delfois Dauphin

Julien Brassard

Labelle 10 Janvier 1934

Proposé par M. Julian Brassard
secondé par Charles Brassard que
J. A. Grafton agent du Canadien
Pacific soit mis en nomination
pour la charge de conseille dans
le village de Labelle au siège No 3

Admis

Julian Brassard

Charles Brassard

Labelle 10 janvier 1934

Proposé par Arthur Racicot Chaufeur
secondé par Gaspard Labelle frigorifer
que Arthur Berger cultivateur du village
de Labelle soit mis en nomination
comme conseiller au siège № 5
du village Labelle dans la présente
élection

Arthur Racicot Chaufeur

Admis

Gaspard Labelle Frigorifer

Labelle 10 janvier 1934

Proposé Henri Labelle constructeur
du C.P.R. secondé par Gaspard
Labelle Frigorifer que Henri Berger
boulanger du village Labelle
comme conseiller au siège № 4
du village Labelle dans la
présente élection

*
Henri Labelle constructeur C.P.R.

Admis

Gaspard Labelle Frigorifer

Labelle 10 janvier 1934

Proposé par Jhon Vallée Bourgeois
du village Labelle secondé par
Jérôme Valiquette marchand du
village de Labelle que Paul Emile
Fréchet marchand du village de

Labellé soit mis en nomination comme
Conseiller du Village de Labellé au siège
N° 3

nom Yvan Drouin
Admis

Jeanne ^{sa}_{mme} Valiquette

John Vallée

À l'ouverture de l'assemblée le président déclare l'assemblée close.

Ont été mis en nomination comme conseillers
au siège numero trois J. Léonard Graton
" " " P.E. Forget.

au siège numero quatre

Napoléon Makar, Louis Gauthier, Henri Bertrand
au siège numero cinq

Arthur Alarie, Charles Brassard, Louis Valiquette

Comme il y a plus que le nombre voulu de candidats à élire pour les dites charges, j'ordonne que la rotation se fasse lundi le quinze Janvier mil neuf cent Trente quatre. de huit heures du matin à six heures du soir

Lionel Faicot
Secrétaire d'Élection

Léopold Bélisle
Président d'Élection

Municipalité du Village de Labellé.

Je soussigne Léopold Bélisle le Président d'Élection
je serment d'office stipules et dis que j'ai pub
l'avis inscrit aux présentes en y affichant une copie
à chacun des endroits suivants savoir: Sur la face
de l'église protestante et l'autre sur la façade

de la salle publique entre trois et quatre heures
de l'après-midi le 30 décembre mil neuf cent trente-
trois et en le lisant à l'issue du service divin
du matin étant le dimanche suivant que cet avis
a été affiché comme suit.

Par foi de quoi je donne ce certificat le vingt janvier
mil neuf cent trente-quatre (1934)

Léopold Lépine

Président d'élection

Mairie
Montcalm
Québec
Canada
Municipalité du Village de Labelle

Tous soussignés P. L'Orgat, Delphe Dauhain.

Arthur Larivière ayant été élue conseillers du Village
de Labelle à l'élection de janvier 1934 jurons tous les
Saints Évangiles que nous remplirons bien et fidèlement
les devoirs de notre charge au meilleur de notre jugement
et de nos capacités.

Ainsi Dieu nous soit en aide

P. L'Orgat
Delphe Dauhain

Assentu devant moi à Labelle

ce vingt et un janvier 1934

Léopold Lépine Sec. Tres.

Mairie
Montcalm
Québec
Canada
Municipalité du Village de Labelle

À une session spéciale du Conseil Municipal
du Village de Labelle régulièrement convoquée par le secrétaire
à la demande de son Honorable maire et de mesdames les con-
seillers P. L'Orgat, Delphe Dauhain, Wapitie Brachable
au sujet de cause patineau pour les. Cause droite
Dupuis, Admission comme membres de l'Union des Muni-
cipalités, Discontinuation du service d'eau aux retardataires.

21/34 du lancement de cette taxe. L'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil après avis préalablement donné à tous les conseillers. Lundi le vingt-deux juillet du neuve cent trente-quatre conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents Messieurs M. H. Drayton, D. Dauphin, Wm. Drachabé et messieurs les conseillers P. G. Forget, Delpuis Dauphin formant quorum sous la présidence de son Honorabilité le Maire.

Il est proposé par le conseiller Delpuis Dauphin secondé du conseiller P. G. Forget

Qu'un offre de vingt piastres \$20.00 soit fait au Dr G. Drayton en règlement de sa réclamation de somme donnée à son école dans le village de Drayton, comme mesure de conciliation et ce sans préjudice à nos droits, et que les parties paient chacune leur frais.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Wm. Drachabé secondé du conseiller Delpuis Dauphin

Qu'une demande d'inscription comme membre de l'Union des Municipalités soit adressée à l'Honorable J. D. Bouchard, et qu'une somme de \$10.00 Dix dollars leus soit adressé comme contribution d'admission.

Accepté

Il est proposé par le conseiller Wm. Drachabé secondé du conseiller Delpuis Dauphin

Que la séance soit levée

Adopté

Ce Samedi 21 Juillet
les 22.

Canada
de Québec
de Montréal,



Municipalité du Village de Labeau

À une session régulière du Conseil Municipal
du Village de Labeau tenue au lieu et à l'heure
ordininaire des séances du dit Conseil leundi le
cinq février mil neuf cent trente quatre, confor-
mément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec et à ses amendements
à laquelle session sont présents Messieurs André
Desjardins Maire et messieurs les conseillers
Lé Fortet, Delphe Dauphin Wagner Machabée
Arthur Léclair formant quorum sous la présidence
de son honneur le maire.

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin
secondé du conseiller Wagner Machabée
que les minutes du deux Janvier et 22 Janvier
mil neuf cent trente quatre soient adoptées et signées.

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin secondé
du conseiller Lé Fortet que ce conseil ratifie l'entente
prise par le Machabée avec le Dr A. A. Dupuis et par laquelle
celle-ci accepte en règlement final pour une somme de \$25⁰⁰
vingt-cinq dollars. Ces sommes données à Dame Adéodat Marie,
et déjà reclamé par action Bref portant N° 2840 pour \$54⁰⁰.
Et que quittance soit exigée du Dr A. A. Dupuis comme
demandeur et comme greffier

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Léclair secondé du
conseiller Delphe Dauphin que le secrétaire B. Bellem
soit chargé et autorisé à voir à la famille Pierre Dumas
aux fins de lui procurer et acheter le strict néces-
saire à la vie de cette famille pour le temps que le
père sera malade

Adopté

12/134
ont été lues aux conseils lettres de L'Union des Municipalités
du Roy d'Angleterre, Ministère des Travaux Publics
J. P. E. Dion.

Il est proposé par le conseiller Arthur Larivière secondé
du conseiller Wilfrid Brachabie que la démission de
M. Pierre Grignon soit acceptée comme conseiller du Village de Labelle
soit et est par la présente acceptée. Il que son siège soit
déclaré vacant. *Adoptée*

Suggéré par le conseiller J. E. Forget secondé du conseiller
Jules his Dauphin que copie de la franchise de la
Gatineau l'ouvre les dans la Municipalité du Village de
Labelle soit de nouveau demandé. *Adoptée*

Suggéré par le conseiller Wilfrid Brachabie secondé du
conseiller Arthur Larivière que le secrétaire s'adresse
au Bureau d'enregistrement à Dorval pour s'as-
surer si la franchise de la Gatineau l'ouvre les apparaît
et dans l'affirmative que copie en soit demandée.

Une demande de secours direct devra être adressée au
Ministère des Travaux Publics et du Travail à Québec.

Suggéré par le conseiller Wilfrid Brachabie secondé du
conseiller Jules his Dauphin que les comptes ci-dessous soient
acceptés et payés

Joseph Dubé	Spanier	\$ 9.25	P	Dorla Laporte	.90 \$
H	Liquoriste	\$ 3.50	P	P Damoulin	\$ 2.00 P
J. H. La Labelle		10.54	P		.90 P
Dorla Laporte		4.50	P		
Les Belles Urs. Électrice		5.60	P		
Leonel Racicot		3.00	P		
Augustin Paradis		1.50	S		5.30 P
Antoine Larocque		7.50	P		

5/2/34

Il est proposé par le conseiller Arthur Alarie secondé du conseiller P.E Forget que la séance soit levée
Adopté

Wald Marini maire
Ayud Séjile
sec. Trésorier

nada
Montcalm
Québec

De l'assemblée du Village de Labelle

Le une session spéciale du conseil municipal du Village de Labelle régulièrement convoquée par le Secrétaire-trésorier sur demande de son Honneur le Maire, au sujet de la nomination d'un conseil levé au siège numéro 2, et après avis préalablement donné à tous les conseillers, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil à huit heures p.m. ^{le 12 juil 1934} Conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Dr. Wald Marini Dr. Alarie et messieurs les conseillers P.E Forget et Wifred Dachabé Advenant l'heure de neuf heures n'ayant pas quorum il a été proposé par le conseiller P.E Forget secondé du conseiller Wifred Dachabé que la séance soit adjournée à lundi le 19 juillet 1934

Wald Marini maire
Ayud Séjile
sec. Trés.

12/34
nada
Montcalm
Québec

De l'assemblée du Village de Labelle

A une session spéciale du conseil municipal du

1/2/34 Village de Labeau, comme suite à l'assembléement du
 douze février mil neuf cent trente-quatre, au sujet de la
 nomination d'un conseiller au siège numero deux (2)
 après avoir donné aux conseillers absents à la dernière
 assemblée, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure
 ordinaire des séances du dit conseil lundi le
 dix-neuf (19) février mil neuf cent trente quatre, conformé-
 ment aux dispositions du code municipal de la ville
 de Québec et à ses amendements à laquelle session
 sont présents le maire M. Bald Mammi et
 messieurs les conseillers Désiré Dauphin, P. E. Torgat
 Advenant L'heure de l'assemblée comme il y a
 Messieurs Drachabé formant quorum sous la présidence
 de son honneur le maire

Il est proposé par le conseiller Alfred Drachabé
 secondé par le conseiller P. E. Torgat
 que le nouveau membre Pierre Brassard soit nommé conseiller
 au siège numero 2 en remplacement de M. Léonard Dupuis
 adopté

Proposé par le conseiller Alfred Drachabé
 secondé par le conseiller Désiré Dauphin
 que la séance soit levée

Alfred Drachabé " "
Captaine " "
Secrétaire " "

Canada
 d'Outaouais
 de Montcalm
 1/3/34 Municipalité du Village de Labeau

La une session régulière du conseil municipal
 du Village de Labeau tenue au lieu et à l'heure
 ordinaire des séances du dit conseil lundi le cinq
 mars mil neuf cent trente-quatre, conformément aux dés-

8/3/34

position du code municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents monsieur Hald Marinius maire et messieurs les conseillers Delphine Dauphin, Arthur Alarie, Henri Brassard formant quorum sous la présidence de M. Hald Marinius maire.

Il est proposé par le conseiller Arthur Alarie secondé du conseiller Delphine Dauphin que l'assemblée soit adjournée à huit heures. Adoptée

Advenant l'heure de huit heures, est venu se joindre aux conseillers déjà présents M. Fréjot. Après considération, il a été proposé par le conseiller Fréjot secondé du conseiller Delphine Dauphin que la séance soit adjournée à jeudi le quinze courant à sept heures p.m. Adoptée

Pey Sébastien Hald Marinius
Secrétaire-Trésorier maire

serment fait
à Matane
4/3/34

Je soussigne Henri Brassard ayant été nommé conseiller pour le village de Labeller que sur les saints Evangiles que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge. Et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Bien que Dieu me soit en aide

Assentement devant moi à Labeller

ce 14^{me} jour de mars 1934 " Henri Brassard

Pey Sébastien Hald Marinius

Levada
de Québec

Municipalité du Village de L'Abée

de Montcalm
5/3/34

À une session générale du Conseil Municipal
du Village de L'Abée comme suite à l'assembléement
en cinq mois courant, après avis donné aux conseillers
absents à la dernière assemblé, l'assemblé
est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances
du dit Conseil, jeudi le quinze mars mil neuf
cent trente-trois, conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province de Québec et à
ses amendements à laquelle session sont présents
Monsieur Haldimand Mackinie, maire et messieurs les
conseillers Delphine Dauphin, Henri Brassard,
Arthur Lépine

Il est proposé par le conseiller Arthur Lépine
secondé du conseiller Delphine Dauphin
que la séance soit adjournée à huit heures et demie

Comme suite à l'ajournement de huit heures et demie
l'assemblé se continue, sont présents Monsieur
Haldimand Mackinie maire et messieurs les conseillers
Delphine Dauphin, Henri Brassard, Arthur Lépine
P. E. Forget, M. qui n'est pas présent pourtant
sous la présidence de son honneur le maire.

Il est proposé par le conseiller P. E. Forget
secondé du conseiller Delphine Dauphin
que les minutes du 5 février et 19 février 1934 soient
adoptées et signées.

Il est proposé par le conseiller P. E. Forget secondé du
conseiller Delphine Dauphin que le secrétaire
soit chargé d'écrire au nouveau à l'avocat legal, lui
demander si il y a un intérêt avec les avocats de la

15/3/34

Compagnie pour que la cause soit plaidé au mérite ou sur la question de droit seulement. Et l'en demandant de quelle façon se diriger dans la cause latineau l'ordre des.

Adopté

Proposé par le conseiller P. E. Forget secondé du conseiller Wilfrid Machabée. En une demande d'octroi aux fins de remèdes au chômage. La construction de canaux d'égouts soit adressée au ministère de Travaux Publics à Québec, de même au Conseil Provincial d'Hygiène.

Adopté

avis de motion est donné par le conseiller P. E. Forget
Qu'à la prochaine séance régulière il sera soumis un règlement imposant une taxe à tous possesseur de chiens, et un règlement imposant une taxe de commerce, dans les limites de cette nécessité.

Adopté

Proposé par le conseiller P. E. Forget secondé du conseiller Wilfrid Machabée. Que le secrétaire soit autorisé à prendre action en réclamation au sujet de Dr Paul St Jacques ex-secrétaire

Adopté

Avis devra être donné à O'Donnell de venir à faire déposer l'hypothèque enregistrée sur la salle municipale.

Proposé par le conseiller Arthur Larivière secondé du conseiller P. E. Forget. Que le rapport de vérification fourni par Dr. Léonard Parent pour les leçons de cette municipalité pour l'exercice 1933 soit accepté et payé au prix de \$40.00 avec en plus \$5⁰⁰ pour frais de déplacement.

Adopté

1535 Il est proposé par le conseiller Wépied Machabée seconde du conseiller Delpuis Dauphin que le Dr. Léonard Parent soit réengagé vérificateur des livres de cette Municipalité pour l'année 1934 au prix de \$40.00. Tous frais de déplacement compris rendre son rapport à une assemblée du conseil et fournir huit copies de son rapport à la Municipalité
Adoptée

Proposé par le conseiller Wépied Machabée seconde du conseiller Delpuis Dauphin que monsieur Dubé soit réengagé comme employé la Corporation et service d'aqueduc aux conditions précédentes, mais à l'avance il sera tenu personnellement responsable de tout le matériel de la Corporation se trouvant dans la case de la salle, et que lui seul possède une clé. Qu'un cautionnement de \$50.00 soit exigé de lui pour garantir ses responsabilités
Adoptée

Proposé par le conseiller Arthur Clarie que le salaire du secrétaire soit réduit de 10%.
Cette proposition n'a pas eu de secondes


Proposé par le conseiller P. Forget, seconde du conseiller Delpuis Dauphin que le salaire du secrétaire soit réduit à \$300.00. Trois cent piastres, pour la collection de l'eau au taux de 2% et 8 1/5% pour allocation des Bureaux, et plus 5% pour collection sur taxe des chiens
Adoptée

Proposé par le conseiller Delpuis Dauphin seconde du conseiller Wépied Machabée que les comptes suivants soient acceptés et payés

Lépinne

Wépied Machabée

\$ 65,
\$ 25.35,

5/3/34

Dme d'Allegreint	" \$ 18.00 P
Pierre Laperrière et Compagnie	" \$ 10.00 P
Henri Godard	" \$ 1.20 P
Raoul Martel	" \$ 2.00 P
Wifred Lyonnais	" \$ 2.00 P
Louis Gauthier	" \$ 2.00 P
Cyrille Gauthier	" \$ 1.00 P
Rodrigue Després	" \$ 1.60 P
Léonidas Lavoie	" \$ 1.40 P
Charles Paquette	" \$ 2.00 P
John Vallée fils	" \$ 8.75 P
Bureau des Élémunatrices	" \$ 3.00 P
Banque Canadienne Nationale	" \$ 3.18 P
Edmond Parent Vérification	" \$ 40.00 P
Coopérative de l'Île Duhuit	" \$ 2.10 P
Coopérative Labeau	" \$ 26.20 P
Joseph Dubé	" \$ 7.00 P
Joseph Dubé	" \$ 4.25 P
Hélène Belisle	" .80 P
Albert Léonard	" .80 P

Proposé par le conseiller P.E. Forget secondé par
le conseiller Wifred Brachabéé que la séance soit
ajournée au 30 mars courant
Adopté

Agacible " Wald Marquis
secrétaire mme

nada
to Québec

Municipalité du Village de Labeau

Montcalm Le une session régulière du Conseil Municipal
5/3/34 du Village de Labeau, comme suite à l'agrement

6/5/35 Au quinze courant, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil leundi le vingt-six mars mil neuf cent trente-quatre conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents. M. Bald Macnamara maire et mesme les conseillers P. Forget, Henri Massard, Delphine Dauphin, W. Machabie, K. Maher l'orant quorum sous la présidence de M. Horneur le maire.

Il est proposé par le conseiller P. Forget secondé du conseiller Delphine Dauphin que faisant suite à une demande déjà adressée au ministère des Travaux Publics et des Travail Sociaux Directs, le conseil vient correctement solliciter de nos amis les octrois aux fins de secourir nos nécessiteux; et de plus s'engage à contribuer en argent pour sa part à 33 3/3 (au tiers) de tout montant autorisé et qui sera dépensé à telles fins, d'après liste soumise et des exigences existantes

Adoptée

Proposé par le conseiller P. Forget secondé du conseiller Delphine Dauphin que le secrétaire soit autorisé à écrire à l'Union des Municipalités pour renseignements sur emploi d'environnem. à faire un plan pour canaux d'eaux dans le village

Adoptée

Proposé par le conseiller Wm. Machabie, secondé du conseiller P. Forget que le secrétaire avise M. Léonard aussi bien que Madame Labelle de venir à ce que les taxes municipales sur les lots 76-77 Hotel Labelle soient payées dans un délai de quinze jours, l'avertissement légal devant en aviser aussi ces propriétaires

1/3.34 Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabie
secondé du conseiller Nephtalie Maher que la séance
soit levée. Adopté.

Appeléole Wald Maximin
Sec. Trésorier Maire

Municipalité du Village de LaBelle

Montebello 1^{re} session régulière du Conseil Municipal
du Village de LaBelle tenue au lieu et à l'heure
ordinaires des séances du dit conseil, dans le
trois avril mil neuf cent trente quatre, conformé-
ment aux dispositions du Code Municipal de
la Province de Québec et à ses amendements à laquelle
session sont présents : Monsieur Wald Maximin
maire et messieurs les conseillers P. Torg et
Henri Brassard, Nephtalie Maher, Delphis Dauphin
Wilfrid Machabie donnant quorum sous la présiden-
ce de l'Honorable le Maire

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin
secondé du conseiller Henri Brassard
que les minutes du 5, 15, 26 mars 1954
soient adoptées. Adopté.

Proposé par le conseiller P. Torg secondé du conseiller
Wilfrid Machabie que le loyer de la Salle Municipale
pour le banton Joly, soit réduit au prix de \$30.00
Trente piastres par année à conditions que la com-
mission scolaire de La Mativitié loue cette même salle
pour fins d'assemblées au prix de \$20.00 vingt piast-
res par année, et que cette dernière siège le même

14/3/4 pour que la commission scolaire du Village
Adoptée

Proposé par le conseiller P E Trory et que le
salaire des estimateurs soit réduit à 82⁰⁰ deux
piastres par jour. Temps limité à trois jours
Cette proposition n'a pas eu de secondement

Adoptée

Proposé par le conseiller Wépud Machabée
secondé du conseiller Henri Brassard que le
règlement nos 75 & 76 tassé de biens soit homologué
avec corrections suivantes, tel ne pourra posséder ou
avoir en sa possession ou garder sur sa propriété
de chien sans avoir obtenu un permis ou licence
fixe pour une chienne \$3.00

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphine Dauphin
secondé des conseillers M. Stalie Maher que ce
Conseil approuve et recommande l'ouverture du lac
mont Tremblant, et soumet respectueusement le cas
qu'il y aurait grand avantage à ce qu'une sortie
soit aux environs de Labeille, attendu qu'une
demande dans ce sens sous forme de requête a
déjà été adressée à Québec, y mentionnant différents
avantages. La même demande s'appuie à cet effet
soit adressée à notre Député honneur Lortie

Adopté

Lettre de M. Lefebvre au sujet de remboursement Taxe d'eau
a été lue, et demande refusée
Lavis devra être donné au secrétaire du conseil scolaire
concernant remboursement des frais de salaire
de l'employé de la corporation et des échafaudages, pour
leur assemblées agricoles, cette dernière résolution
est proposée par le conseiller Wépud Machabée secon-
dé du conseiller M. Stalie Maher

Adoptée

1/34

Il est proposé par le conseiller Jules Lévy que la motion soit donnée au 7^{me} du Septembre. Qu'à la prochaine assemblée il sera soumis un règlement demandant le règlement de la taxe de l'eau, un nouveau règlement pour la taxe de commerce, et pour la taxe sur les trucks commerçants fruits et légumes.

Proposé par le conseiller P. G. Forget, secondeur du conseiller Wilfrid Machabée que l'ancienne motion donnée à l'effet au règlement de la taxe de commerce soit ajournée à la prochaine séance régulière. *Adoptée*

Proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Nestor Labey que M. Léonidas Lavoie soit nommé comptable pour surveiller la jeunesse des restaurants, Hôtels, Magasins etc., aux heures réglementées, les derniers aura droit à la moitié de l'annande pour les infractions. *Adoptée*

Lais devront être donnés aux restaurateurs de voir à respecter les heures réglementées, et d'exercer plus de surveillance dans le cas des jeunes, en ne permettant pas l'assistance dans les salles de danse et le jeu de cartes à l'argent, pour les jeunes en dessous de vingt-huit ans. *Adoptée*

Proposé par le conseiller P. G. Forget, secondeur du conseiller Wilfrid Machabée qu'un demande soit adressé aux compagnies de Gazoline Imperial Oil Co., British American Oil Co., & Shell Oil, pour le prolongement de leur licence à la conception jusqu'à l'automne. Et que demander dans ce sens soit aussi adressé à Mr. Lortie député. *Adoptée*

14/34 Il est proposé par le conseiller Mefid Brachabéé secondé du conseiller Henri Brassard que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Raoul Warinett	\$ 4.00 P
Joseph Dubé municipal	\$ 3.50 /
Joseph Dubé (équation)	\$ 11.50 P
Wald Brarini	\$ 7.10 P
Philippe Demourlin	.90 - /
Service Assistance publique	\$ 12.00 P

Adopté

Proposé par le conseiller Mefid Brachabéé secondé du conseiller P.E. Forget que la séance soit levée

Adopté

Jay Léveillé
sec.-trés.

Walt Mamadou
Maire

nada
subis
émonteau

Municipalité du Village Labelle.

14/34 A une session spéciale du Conseil municipal du Village de Labelle régulièrement convoquée par les Nommes le Draine et messieurs les conseillers P.E. Forget et Meph Tahi Mamadou concernant les sujets suivants Obtention d'un permis de faire faire des bois de corde en vue de remédier au chômage, Observance du règlement sur la fermeture des restaurants, Hôtel etc. et toutes autres affaires de routine après avis donné aux autres conseillers de cette séance, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances de ce conseil vendredi le treize avril mil neuf cent trente-

1454

- quatre, conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents Monsieur Héald D'Amis Maire et messieurs les conseillers P. Torgat, député d'Athabasca, Henri Brassard, Gaspard Dauphin, Arthur Clarie, Wufid Machabée formant quorum sous la présidence de l'adjoint au maire

Proposé par le conseiller P. Torgat, secondé par le conseiller Gaspard Dauphin. Il est permis de couper du bois de corde sur les limites de la lisière C.D.P. avec demande de réduction des droits, soit demandé à la compagnie Canadian International Paper ou ministre des Terres et Forêts. De même que tout soit soumis à M. Pierre Lortie lui demandant son appui pour nous obtenir exemption des droits de coupe. Mentionner aussi obtention d'un permis de couper du bois, sans charge de droits sur des lots qui ne sont pas patentés. Lez en vue de remédier au démontage existant et donner des secours à nos nécessiteux.

Adopté

Avis de motion est donné par le conseiller P. Torgat qui à la prochaine séance il sera soumis un règlement pourvoyant à la fermeture des magasins le dimanche aux heures fixées par le conseil

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Brassard secondé par le conseiller Wufid Machabée. Un avis soit donné aux marchands de fermer leur magasin le dimanche, aux épiceries restaurateurs de ne point vendre autres légumes que les légumes de restaurants

Adopté

13/4/34 Proposé par le conseiller Wépuid Inachabie, secondé par le conseiller Neptune Inaher que la séance soit levée Adopté

" Cay Lébelier
Sec - Trésorier

" Hald Marini
Maire

mais
à Québec
de Montcalm
1/5/34

de la municipalité du Village de Labell.

À une assemblée régulière du Conseil Municipal
du Village de Labell tenue au lieu et à l'heure
ordinaire les séances du dit conseil, lundi le
sept mai mil neuf cent trente-quatre conformément
aux dispositions du Code Municipal de la Provin-
ce de Québec et à ses amendements à laquelle
sont présents Monsieur Hald Marini
Maire et mesmeurs les conseillers P. E. Forget
Wépuid Inachabie, ~~J. P. Dauphin~~, Henri Brassard
et Arthur Alarie formant quorum sous
la présidence de l'honorable le Maire

Il est proposé par le conseiller Wépuid Inachabie
secondé du conseiller Henri Brassard
que les minutes du du trois avril et treize avril
mil neuf cent trente-quatre soient adoptées et signées

Proposé par le conseiller Wépuid Inachabie
secondé du conseiller P. E. Forget
La toute nouvelle demande soit adressée aux com-
pagnies Imperial Oil, les Pet. & British American Oil
aux fins d'obtenir la gasoline à une réduction de
0.20 pas gallon, c. a. d. au prix de conception et à l'heure
et faisant remarquer qu'il n'y a pas de changement

15/54

dans les taux au fait de la route à Labeau, tenant compte que les réservoirs à Labeau, leur permettent de faire une livraison à Labeau à meilleur marché.

Que la taxe de commerce soit réclamée aux distributeurs de gasolines et d'huile à défaut d'appelant qui n'a pas cours légal soit autorisé à prendre les procédures requises aux fins de recouvrement du montant réclamé.

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Célarie secondé du conseiller Wilfrid Machabée. Que donnant suite à la lettre du notaire Paul St Jacques en date du 17 octobre 1911 que ce conseil accepte l'offre fait par ce dernier, moyennant qu'une remise de 8,00 francs piastres par mois soit adressée régulièrement au secrétariat-trésorier à partir du mois de Janvier.

Adopté

Proposé par le conseiller P.E Forget secondé du conseiller Monsieur Victor Gravel soit nommé constable pour l'observation du règlement de la fermeture des restaurants aux heures léglementées. Observance du Dimanche pour les hôtels et magasins Salle de dances et autres salles d'amusements. Le dimanche comme rémunération aura droit au montant en entier de la première amende payée.

Adopté

Proposé par le conseiller Wilfrid Machabée, secondé du conseiller Henri Brassard. Que le règlement portant 70-76 sur la fermeture des restaurants, et salles de danses soit homologué et signé par le maire et le secrétaire, avec les amendements suivants. Les heures fixées sont les suivantes. Les Lundi, mardi, mercredi, Jeudi, Vendredi à onze heures, les samedi et dimanche à minuit. Heure solaire.

1534 Proposé par le conseiller Wilfrid Machabée, secondé par le conseiller Arthur Clarie, que le règlement no. 71 concernant la taxe des fruits et légumes soit homologué et signé, avec amendement, du prix de 85⁰⁰ pour chaque truck, et 85⁰⁰ pour tous autres commerçants, par trucks porteurs

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Clarie secondé du conseiller Henri Brassard. Que le règlement portant numero: 77 concernant la taxe d'affaire soit homologué et signé avec l'adoption immédiatement claire et totale de tout accès de 85.⁰⁰

Proposé par le conseiller Al Forget secondé du conseiller Wilfrid Machabée et résolu à l'unanimité que ce conseil approuve et recommande la demande de monsieur Héald Desarini pour une licence d'hôtel et maison de pension dans le Village de Labelle

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Clarie secondé du conseiller Henri Brassard qui amende que soit faite au règlement de la taxe d'affaire en fixant le taux pour maison de pension à 85⁰⁰ being spacieuses

Proposé par le conseiller Wilfrid Machabée, secondé du conseiller Arthur Clarie. Qu'une demande soit faite aux fous d'obtenir dans le Village de Labelle un dépôt, de la commission des liqueurs.

Accepté

Proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Arthur Clarie, que le bois planché sur le terrain au conseil, soit vendu au

15.34 prix de \$14⁰⁰ Quelques partis le melle pieds.
et que le secrétaire soit autorisé à vendre ce bois
Adopté
Proposé par le conseiller Arthur Léani, secondé
du conseiller Wifred Drachabée que les comptes
suivants soient acceptés et payés.

Emerson	.60	P	"
R. Warot	\$ 2.50	P	"
la Belisle	\$ 4.30	P	"
do	\$ 2.50	P	"
Albert Cassidy	\$ 2.50	P	"
do	\$ 2.33	P	"
Joseph Dubé	13.13	P	"
do	4.50	P	"
Arthur Labonté	6.65	P	"
Acquid Rock	3.00	P	"
J. St. R. Leon	25.00	P	"
Josephat Person	\$ 2.00	P	"
Emerson Wright .95	\$ 1.12	P	"

Proposé par le conseiller Arthur Léani
secondé des conseillers Henri Brassard
que la séance soit levée *Adopté*

Léonie
Sec. Tr.

Wald Momin
Marie

enada
Quibec

Municipalité du Village de Labelle

Montcalm A une session régulière du Conseil municipal
du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure
ordinaires dudit village dit conseil municipal de

16/34

juin dix-neuf cent trente quatre, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Son Honour le maire M. Marinier et le Conseiller P.E. Forget, n'ayant pas quorum il a été proposé et secondé que la séance soit adjournée au prochain terme.

" Lefebvre " M. M. Marinier
Sec-Tresorier Maire
— —

vada
Québec
Montcalm
17/34

Municipalité du Village de Labelle

À une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Monsieur M. Marinier Maire et messieurs les conseillers M. Gagné, Drachabée, M. Thibault Maire, P.E. Forget formant quorum sous la prudence de Son Honour le maire.

Proposé par le conseiller P.E. Forget secondé du conseiller M. Thibault Maire. Dès la motion appuyant une demande d'hôtel et maison de pension ne soit pas acceptée

Adopté

Proposé par le conseiller P.E. Forget secondé du conseiller M. Thibault Maire, dès les assentis du sept dix-neuf cent trente quatre, soient adoptées et signées moins les résolutions passées à l'effet d'accorder une licence d'hôtel et maison de pension

17/34

et de l'amendement fait au règlement de la taxe d'affaires fixant une taxe de \$5⁰⁰ pour maison de pension

Adopté

Proposé par le conseiller P. G. Forget secondé du conseiller Nathalie Drahier Que ce conseil consent à louer la Salle Municipale à la Commission Scolaire de La Gatineau au prix d'un loyer annuel de \$20⁰⁰. et suivant résolutions passée par les commissaires d'école de La Gatineau en date du sept mai mil neuf cent trente quatre, il faudra à la condition que les membres de cette Commission tiennent leurs assemblées le même jour que la Commission Scolaire du Village de Labelle pour les mois d'hiver.

Adopté

Proposé par le conseiller P. G. Forget secondé du conseil. ler Nathalie Drahier Que les assemblées régulières de ce Conseil soient tenues à l'avenir le premier samedi de chaque mois à sept heures p.m. au lieu du premier lundi

Adopté

Proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé du conseiller Henri Brassard Que la compagnie International Paper soit avisée Que les préparations faites n'ont pas été à la satisfaction du Conseil et que ces travaux ne sont pas continués et terminés la Municipalité les achèvera pour leur en charger ensuite le coût. Un avis devra être donné également à la Gatineau Power Co. de voir à réparer le chemin en face du Pont et la clôture longeant le lot no. 128.
Un délai de huit jours devra être donné

Adopté

Proposé par le conseiller Nathalie Drahier secondé du conseiller Henri Brassard Qu'action soit prise immédiatement en réclamation de la taxe d'affaires.

Adopté

17/3/5 Proposé par le conseiller Nephtalié Drabek secondé du conseiller Wilfrid Brachabée Que ce conseil accepte de renouveler la police d'assurance sur la salle municipale à date d'échéance aux mêmes conditions que comportait l'ancienne Police, dans une compagnie acceptable par ce conseil
Adopté

Proposé par le conseiller P.C. Forget secondé du conseiller Wilfrid Brachabée Que les deux fontaines soient peinturées et que le secrétaire soit autorisé à acheter la peinture nécessaire et à faire faire le travail
Adopté

Proposé par le conseiller P.C. Forget secondé du conseiller Wilfrid Brachabée Qu'à l'avenir M. Dubé aille consulter le secrétaire pour l'engagement des hommes à l'emploi de travaux municipaux
Adopté

avis devront être donnés à la Gâtineau Power les sur le fait que nos lampes de rues brûlent trop fréquemment

Proposé par le conseiller Wilfrid Brachabée secondé du conseiller Nephtalié Drabek Que le secrétaire écrive au Bureau des pensions aux Vétérans, recommandant Monsieur Pierre Daaval.

Proposé par le conseiller Wilfrid Brachabée secondé du conseiller Nephtalié Drabek Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Précepteur du Kremm

Kennedy Salves. D.dg..

P.C. Forget

Wilfrid Brachabée

Dane Gauthier

= \$ 4.42
= \$ 12.78
= 21.14
= 16.70
= 2.20

17/31	Arthur Beaudry.	\$ 2.00 P
	Emile Labelle	\$ 1.60 P
	Adrien Belisle	.80 P
	Joseph Dubé	16.75 P
	D	7.75 P
	D	10.75 P
	D	3.25 P
	J. J. Lacombe	.50 P
	Ed. Belisle	.80 P
	Naouel Warren	2.50 P
	Symphonie L Parent	\$16.75 *
	Credit Tonnerre T. loan.	15.90 P
	D	5.67 P
	D	75 P
	Express	.45 P

Proposé par le conseiller P'te Forget secondé au conseiller M. Vitalie Maher que la séance soit levée

Cephalic ^{Adopted}
Sea-Turtle ^{Albatross}

mada)
de Seúl
de Montcalm

Des municipalités du Village de Labelle

4/8/34 La une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, samedi le quatre vingt six nuf cent trente-quatre conformément aux dispositions de la Loi Municipale de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents, Monsieur Roland Daunais Maire et messieurs les conseillers P.E. Forget, Delphine Dauphin, Arthur Alain

t. 8.34

Format quorum sous la présidence de son Honneur le
maire

Il est proposé par le conseiller M. Forget
secondé du conseiller D. Dauphin
que les minutes de la dernière séance du 3/7/34 soient
adoptées.

Proposé par le conseiller Arthur Alarie
secondé du conseiller Delphi Dauphin
Que ce conseil approuve et recommande la demande
de Monsieur Ubald Desarins pour une licence
d'hôtel de liaison de pension dans le village de
Labeau.

Adoptée

Monsieur M. Forget refuse de continuer l'assemblée et quitte
l'assemblée, qui se continue, et Monsieur le maire reprend
son siège pour continuer à présider la séance
commencée.

Levin de motion est donné par le conseiller D. Dauphin
Qu'à la prochaine séance il sera soumis un règlement
changeant la date d'élection actuellement en Janvier
à Juillet.

Adopté

Proposé par le conseiller Wifred Brachabéé secondé a
conseiller Arthur Alarie Que dans le cas où l'eau
serait ouverte à René Gauthier que M. Diebel aille avec
un témoin enlever la clé qu'il pourrait avoir en sa
possession, et si l'eau lui est fournie par les moyens
d'ouverture de cette clé, le conseil le fera arrêter
immédiatement.

Adopté

Proposé par le conseiller Wifred Brachabéé secondé
du conseiller Delphi Dauphin Que avis soit donné

1/8/34 Au manistère de la Justice de voir à réparer la culvert) ponceau chez madame Richer Adopté

Suggéré par le conseiller Wiegand Machabée Secrétaire des conseils Arthur Allard que les comptes suivants soient acceptés et payés

Joseph Dubé municipal	\$ 10.30 f
Joseph Dubé Agnécie	" 5.00 f
Napoléon Bigot	\$ 1.60 f
Maurice Dubreuil	" 1.50 f
Henri Dubé	" 8.50 f
Gédéon Richard	\$ 6.25 f
G. Paquette	" 1.60
J. Dacombé	" 8.1.00 f
Bastien Lévesque 5.00 pour	" \$ 4.70 f
Albert Belisle Remise Taxe	" \$ 2.00 f

Suggéré par le conseiller Wiegand Machabée Secrétaire des conseils Delphine Dangeli que la séance soit levée Adopté

Représenté
Sec Trésorier

Wald Mariner Mai

Canada
le Québec

Municipalité du Village de Labelle

Montcalm 1/8/34 D'une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle régulièrement convoquée par le Secrétaire-Trésorier au sujet de la révision du Rôle d'évaluation, et après avis préalablement donné à chacun des membres de ce conseil l'assemblée

7/8/54 est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances
du dit Conseil vendredi le dix-sept octobre mil
neuf cent trente-quatre conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province de Québec et à
ses amendements, à laquelle session sont présen-
tis Messieurs Héald Larose et messieurs les
conseillers, Georges Dang hin, Wépud Machabie
Marie, P.E. Forget, Henri Brassard, Nestorie Maher.
formant l'unanimité sous la présidence de son Honorable
le Maire,

Il est proposé par le conseiller Arthur Céline secon-
dé des conseillers Wépud Machabie que les chan-
gements suivants et mentionnés ci-dessous soient faits
au rôle d'évaluation, de même que des noms des
locataires, occupants, fils de propriétaires, lesquels doivent
être portés au rôle d'évaluation.

No Ordre Nom no lot Éval. Terrain Éval. Bat. Éval. Tot.

119 Eddy Labelle père 220 bonnes Occupant

119 Honoré Labelle 220 " " 28

30 Retrancher le nom de Eugène Lefebvre et porter au nom de
Honorius Daniel, Locataire Charles Phéasant.

25 Jacques Grignon comme locataire au no 215

33 Émile Verner comme locataire au no: P.207

34 Retrancher le nom d'Honorius Lecompte et porter à M.207 c.s.d.

les 34 Le numéro total 807 porte au nom de P.E. Forget

Bâtisses @ 8770.00 Terrain 140.00 Total 8910.00

35 Albert Larose locataire au no 206

44 Retrancher le nom de Gustave Léonard porte au nom de John Valle
no Pte 201 Henri Paradis comme locataire

- 17/8/34 708dus 7 Porte le nom de Mr le Curé au lot no 204
- 707 73-74-77 Lots nos. 290 - 291 - 294 au nom de L'apôtre Hudon Hébe
- 87 Canadian Pacific R. no 204 Évaluation totale à \$ 12 000.00
- 95 Lot no 186 Joseph Léonard Locataire
- 101 Lot no 8234 Albie Lapointe Locataire
- 91 Lot no 261 Dame du Ch Hébert & Josphie Vigneau Locataires
- 61 Louis Jouberville prie propriétaire Lot no 915
Terrain \$ 100.00 Bâtisses \$ 650.00 Éval. Totale \$ 800.00
- 92 Sylvain Lampeau no 181, Emile Laplante Locataire
- 60 J. G. Fracter Terrain Augmenté de \$ 100.00
- 72 Lot no 289 Thomas Moreloux Réduction sur Bâtisses de \$ 200.00 et lot no 288 au nom de Thomas Moreloux en retranchant le nom de Pte Forget.
- 132 Valinane Pouyelle Lot no 141 Réduction sur Bâtisses de \$ 200.00
- Mr Leon Mc Niel Wine Évaluation sur Bâtisses &c. \$ 2 000.00
- 249 Retrancher le nom de Jean Demoulin et porter au nom de 250 Walfred Blument Los lots nos. 89 et 91
- 178 Lots nos 135 Retrancher le nom de Pte Forget et Porté au nom de Armand Lecompte Évaluation Terrain \$ 125.00
- 178 Porter partie lot no 135 au nom de Charles Demoulin Terrain évalué à \$ 100.00 Bâtisses \$ 100.00 Total \$ 200.00

18/34 1799, 180 Lot no 135 @ Paoul Warot Vancie a lot no 135.
Terrain évalué à 250.00 Station 300.00 Total \$ 550.00

191 Retrancher le nom de Victor Gravel et porter au nom
de Arthur Gérard Lot no. 80

251 Lot no 95 M. manitou - sur Gatineau \$ 300.00

182 Appartement no 60 Assignée de 200.00 Total (\$ 1400.00)

Réponse devra être donné à la compagnie de Léon de Beaulieu
et que si la compagnie veut profiter d'une exemption de
taxes de s'entendre avec le conseil, et discuter des possibilités
d'emploi d'un certain nombre de travailleurs de Labeille etc

224. Lot no 76 Retrancher le nom de Stephane Labelle et porter
225 " d " 77 au nom de Dame Philomene Laindon épouse veuve
de Stephane Labelle L'cession

Lot no 12 changé au nom de Stephane Laindon retranché nom de Hermès Laindon
Porté à Albert Laindon 75 pds. de l'argent lot no 238 valeur 200-
" au nom de Joseph Laindon 75 pds. balance lot no 238 340-
" au nom de Philippe Laindon no 238

Lot no 147 et 148 au nom de Gaudreault & Paradis retrancher le
nom Napoléon Pagnin

Lot no 151 Porté au nom de M. Pagnin retrancher nom de P. Giguere

Lot no 242 retrancher nom de Joseph Bégin porté au nom de succession Nante

Lot no 134 porter au nom de P. Forget retrancher nom de Bognet
au nom de Lucien Demontin

Lue à cette séance cette satineau (procédaté aout 16/.)

17/8/34

Il est proposé par le conseiller Arthur Poirier secondé par le conseiller Delpois Dauphin que les membres de ce conseil disponibles soient délégués pour rencontrer l'Honorable J.D. Bouchard ou le Député Lortie ainsi que l'Honorable Dr Taschereau, pour consultations et entretiens relativement aux difficultés entre la Gâtineau Power Ltd & la Municipalité de l'Évacuation et octrois de routes et autres besoins de la Municipalité les dépenses de ce voyage devant être supportées par la Municipalité.

Adopté

Proposé par le conseiller Delpois Dauphin secondé par le conseiller Walford Brachabée que la séance soit levée

Adopté

Louisville
Sec Trésorier

Rald. Morin
maire

Canada
le Québec

le Bourg

de Labeille

19/3/4

Municipalité du Village de Labeille

A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labeille régulièrement convoquée par le secrétaire-Trésorier à la demande de Son Honour le maire au sujet de la cause de Gâtineau Power Ltd. et autres affaires de routine l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil samedi le huit septembre mil neuf cent trente-quatre à sept heures p.m. conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session étaient présents monsieur Rald Morin maire et messieurs les conseillers (P. Forget, Henri Brassard, Delpois Dauphin)

1934

Wifrid D'achabée, hospitalité drables

formant quorum sous la présidence de l'honorable M. G.

Proposé par le conseiller P. E. Forget secondé du conseiller Henri Brassard, que M. J. C. Léon, avocat de la Corporation soit autorisé à consentir à ce que jugement soit rendu de consentement, dans la cause no: 2046 des dossiers de la Cour du Magistrat siégeant à Mont-Laurier, pour le district de Montcalm, dans laquelle Gatineau Power Company Limited est demanderesse contre la Corporation Municipale du Village de Labelle, demanderesse, révisant l'évaluation des propriétés de la demanderesse et fixant cette évaluation au chiffre de \$ 20,000. avec dépens contre la demanderesse; le tout sans pique dice si les offres contenues dans cette autorisation ne sont pas acceptées, laquelle autorisation a été faite par le Conseil de la Municipalité, pour acheter sa paix et éviter un procès.

Proposé par le conseiller P. E. Forget secondé du conseiller Wifrid D'achabée que le secrétaire soit chargé d'écrire à la compagnie Gatineau Power leur faisant une demande de prix de vente de leur pouvoir d'eau dans le Village de Labelle, mentionnant qu'au montant de l'évaluation nous aurions des acheteurs sérieux. Le tout envoyé par lettre recommandée adoptée

Proposé par le conseiller P. E. Forget secondé du conseiller Wifrid D'achabée que le compte de M. Bastien J. Hussiel soit accepté et payé au montant de \$ 4.70 f. 5.85

Notifié Canadian International Papers et Gatineau Power les devoir à remettre leur chèque si non la municipalité ordonne

8/9/34

l'exécution de ces travaux

Adoptée

Proposé par le conseiller Wignid Machabée secondé du conseiller Joseph Marie Dauphin que la séance soit levée

Adoptée

Leprésideur "M. M. Marimba maire
Sec Trésorier

Canada
de Québec

Municipalité du Village de Labelle

de Montcalm. D'une session spéciale du conseil municipal
19/9/34 du village de Labelle régulièrement convoquée par le
secrétaire-trésorier au sujet de l'affaire Gatineau
Power Inc. Bref d'action No. 3126.

Démission du maire, Acceptation des comptes et
et après avis préalablement donné à tous les con-
seillers l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure
ordinaire des séances du dit conseil, mercredi
le dix-neuf septembre dix neuf cent trente-quatre
à sept heures p.m. conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province de Québec et à ses
amendements, à laquelle sont présents Messieurs
les conseillers Arthur Claries, Delphis Dauphin
Henri Brassard. Adouant l'heure de huit heures
n'ayant pas quorum, il est proposé par le conseiller
Delphis Dauphin secondé du conseiller H. Brassard
que la séance soit adjournée à huit heures et demie

Proposé par le conseiller Delphis Dauphin secondé du
Tédonnat l'heure de huit heures et demie monsieur le
maire était venu prendre son siège l'assemblée à lieu

19/9/34 et se continue sous la présidence de Son Honneur le maire

Proposé par le conseiller Arthur Clarie
secondé au conseiller Deepak Dany, lui
Que le secrétaire-trésorier soit chargé d'écrire à
l'Honorable M. Bouchard concernant la deuxième
action prise par la Gatineau Power les. Ltd., et lui
demandant son appui en cette cause.

Proposé par le conseiller Arthur Clarie secondé
du conseiller Deepak Dany, lui Que notre avocat
soit autorisé à comparaître dans la cause Gatineau
Power les. Ltd. En action n° 196 2126
pour la Municipalité du Village de Labelle.

Proposé par le conseiller Arthur Clarie secondé
du conseiller M. Bouchard. Qu'une information
soit prise auprès de notre avocat concernant l'éligi-
bilité de M. le maire comme hôtelier en son cas.

Proposé par le conseiller D. Dany, lui - secondé
du conseiller H. Brassard que la séance soit adjournée à mardi
le 25 septembre mil neuf cent trente-quatre

Septembre 1934 *H. L. Marinier*
Secrétaire-trésorier *Maire*

19/34

Municipalité du Village de Labelle

Une assemblée spéciale au Conseil municipal
du Village de Labelle régulièrement convoquée par le
secrétaire-trésorier au sujet de la cause de la